

OBJECTIFS DE L'ACTION

Objectifs ciblés dans l'Agenda 21

Objectif 2 : Rendre la ville accessible à tous

Contexte et enjeux

L'accueil des jeunes enfants relève de la volonté politique des équipes municipales. A Troyes c'est une volonté qui existe de très longue date et qui a été développée en lien avec l'industrialisation de la commune (la bonneterie employait beaucoup de personnel féminin). L'accessibilité aux personnes en situation de handicap est un sujet très important. L'article 2 de la Loi n°2005-102 du 11 février 2005 redéfinit la notion de handicap, que le handicap soit passager ou définitif, et non plus au seul handicap moteur. Il s'agit de traiter l'intégralité de la chaîne de déplacement en créant un lien entre urbanisme, voirie et transports afin d'éviter toute rupture ou obstacle pour les personnes handicapées. Ces actions se concrétiseront également par un code de la rue qui rappellera les règles de civisme au niveau du partage de l'espace public. Accueillir des enfants en situation de handicap dans les différents ACM (Accueil Collectif de Mineurs) de la Ville de Troyes est inscrit et voulu dans le projet éducatif du service Prévention – Temps libre de l'Enfance. Les ACM de la Ville de Troyes sont des entités éducatives porteuses d'une ambition pour les enfants et les adolescents du territoire. Forts de leur mission indissociablement sociale, éducative et culturelle, ils sont l'un des constituants nécessaires de la politique éducative locale.

Finalités de l'action

- Rendre la ville et ses services accessibles à toute la population
- Favoriser la citoyenneté sur l'espace public

GESTION ET SUIVI DE L'ACTION

Mesures concrètes	Cibles et objectifs visés	Calendrier	Budget	Financements	Service pilote
<p>Augmenter et diversifier l'offre d'accueil des jeunes enfants La ville propose 483 places d'accueil en maisons petite enfance en 2012. Le taux moyen d'équipement en France est (selon la DREES en 2010) de 15,3% (15,3 places d'accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans) ; à Troyes il est de 20,7%.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter le nombre de places proposées en accueil des jeunes enfants - Limiter les déplacements inter-quartiers en équilibrant les offres d'accueil - Renforcer la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale 	Action pérenne	Inclus au fonctionnement du parc des Maisons de la Petite Enfance	<ul style="list-style-type: none"> - Ville de Troyes - Prestation de Service Unique et Contrat Enfance Jeunesse (CAF) - Familles 	Service Petite Enfance
<p>Communication au travers d'un code de la rue</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la citoyenneté sur l'espace public - Rendre l'espace public accessible aux personnes en 	A définir	A définir	A définir	- Pôle Cadre de Vie et Développement Durable

	situation de handicap				- Service Communication - Grand Troyes
<p>Accueil d'enfants et de jeunes en situation de handicap au sein des ACM</p> <p>La Ville n'a pas fixé de nombre de places offertes aux enfants et adolescents en situation de handicap dans les ACM de la Ville. Le nombre d'enfants accueillis varie en fonction des demandes (familles, équipes du secteur médico-social...).</p> <p>La Ville propose un accueil en tenant compte du type de handicap et des locaux. Viennent ensuite des échanges et des cessions d'information du public à cette venue afin que l'intégration se fasse dans les meilleures conditions. Enfin une évaluation régulière est nécessaire pour pointer la pertinence de cet accueil.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre aux enfants en situation de handicap d'être intégrés à des activités proposées en ACM - Améliorer l'accueil des jeunes enfants porteurs de handicaps en formant davantage le personnel encadrant des ACM à cette problématique 	<p>Nombre de mineurs en situation de handicap accueillis pour l'année 2012 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ACM Dumont : <ul style="list-style-type: none"> ○ 1 enfant sur toute l'année ○ 2 enfants sur la période estivale • ACM Vassales : <ul style="list-style-type: none"> ○ 1 enfant sur toute l'année • ACM Menois : <ul style="list-style-type: none"> ○ 1 enfant sur toute l'année • ACM Jules Guesde : <ul style="list-style-type: none"> ○ 2 enfants sur toute l'année ○ 1 enfant sur la période estivale • ACM 10/17 ans : <ul style="list-style-type: none"> ○ 3 adolescents sur les petites et grandes vacances 	/	<ul style="list-style-type: none"> - Ville de Troyes - CAF - Participation des parents 	Service Prévention Temps Libre de l'Enfance
<p>Associer les artisans et les commerçants en amont des projets de réaménagement de l'espace public</p>	Favoriser l'accessibilité des personnes en situation de handicap aux commerces	Action pérenne	/	/	<ul style="list-style-type: none"> - Service Commerce Artisanat - Pôle Cadre de Vie et Développement durable - Grand Troyes - Chambre de

					Commerce et de l'Industrie - Commerçants
--	--	--	--	--	---

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre d'enfants accueillis dans les maisons de Petite Enfance
- Taux moyen d'équipement en accueil de la petite enfance
- Nombre de mineurs en situation de handicap accueillis au sein des ACM de la Ville

Partenaires

Grand Troyes, Secteur associatif, Chambres consulaires, CAF, Conseil général de l'Aube

Bilan/commentaires (si engagée)